

EDITO

Une première année achevée.

Après une année 2008 de mise en place de *l'association Stevia-Sud*, toute notre équipe, les collaborateurs et adhérents ont largement contribué à la réalisation de nos premières ambitions.

Les premiers résultats sont là :

- Création d'un site internet « **steviasud.free.fr** », qui a vu le jour en décembre 2008.
- -Création d'un dépliant sur la plante.
- -Création d'un chromo pour identifier la plante dans son godet.
-

Sans oublier bien sûr tous nos efforts pour faire connaître cette plante extraordinaire aux vertus multiples.

Autant de réalisations qui en appellent d'autres durant l'année 2009.

Pour cela nous comptons sur nos adhérents et collaborateurs actuels et futurs.

ACTUALITES

Mise en place d'un site internet.

Ce site a été créé de façon simple mais complet afin d'être à la portée de chacun.

Celui-ci est aussi un lieu d'échange où les contacts avec le bureau de l'association sont possibles afin de répondre au mieux à l'attente de l'internaute.

Toute intervention nous est bénéfique et permet de mieux nous orienter vers vos attentes, alors n'hésitez pas à nous envoyer un mail pour vos remarques éventuelles ou questions à :
steviasud@free.fr.

REGLEMENTATION

Du mouvement

Pas de changement pour l'instant de l'Union Européenne, la loi reste sur ses positions. Cependant, la Suisse est en cours de légalisation et de grands bouleversements se profilent aux Etats Unis. Avec de la chance peut être que tous ces mouvements arriveront jusqu'en France !!!